



Association Santé au Travail Durance Luberon

Assemblée Générale Ordinaire

MARDI 25 JUIN 2024 à 17 h 30

Ouverture de l'Assemblée Générale

L'assemblée est présidée par M. Luc PIERRACINI, en présence de M. Michel POURTIER, commissaire aux comptes de l'association et de Mme Annick Massé, Directrice générale du service.

Le Président remercie pour leur participation les employeurs adhérents de l'association présents ou leurs représentants, ainsi que les administrateurs et membres du personnel qui sont réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire.

En l'absence excusée de M. Hafid MOKADMI, trésorier du Conseil d'Administration, M. Pierracini a accepté, à sa demande, d'assurer la présentation des comptes de l'année 2023.

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale et annonce que, selon la feuille de présence signée par tous les membres présents avec mention des membres représentés qui sera annexée au procès-verbal :

	5	personnes présentes pour 14 adhérents représentés,
	244	bons pour pouvoir au Président,
soit un total de	258	voix exprimées,
sur un total de	3.418	adhérents que comptait l'association au 31/12/2023.

l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, aucun quorum n'étant requis.

Le Président rappelle que sont mis à disposition les documents suivants :

- les statuts de l'association
- le règlement intérieur
- la convocation à l'assemblée générale, l'ordre du jour et les documents annexes :
 - bilan & compte de résultat 2023
- les pouvoirs des membres représentés
- la composition du conseil d'administration

Il donne lecture de l'ordre du jour :

1 - Présentation pour l'exercice 2023

- rapport moral du Président
- rapport d'activité 2023
- rapport financier sur l'exercice clos le 31/12/2023
- rapport du Commissaire aux Comptes

2 - Vote des résolutions proposées par le Conseil d'Administration

- approbation des comptes de l'année 2023 et affectation du résultat
- quitus aux administrateurs
- approbation des cotisations et des tarifs 2024
- pouvoir pour les formalités
- renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

3 - Zoom pour nos adhérents

4 - 2024 en Actions ! : Projets clés

5 - Questions diverses

1°- PRESENTATION POUR L'EXERCICE 2023

■ Rapport moral du Président

M. Pierracini souhaite rappeler l'objectif de l'AGO : partager le chemin parcouru, les réussites du service, comprendre les attentes et proposer les prochaines priorités pour construire, la suite, ensemble !

A retenir plus particulièrement pour 2023

- La mise en œuvre la Loi d'août 2021, « au fur et à mesure » des décrets ...
- Les réussites collectives : An 1 avec la plateforme collaborative « padoa » avec la mise à disposition pour les espaces adhérents et salariés, les Fiches d'Entreprise établies pour 100% de nos entreprises adhérentes, la collecte de 35% des DUERP, l'adaptation rapide de notre organisation à de nouveaux outils, ...
- BRAVO et MERCI aux équipes de SAT DL ! Notre but reste de garantir une offre de services adaptée aux besoins en prévention et en santé pour les adhérents et les travailleurs tout au long de la vie professionnelle avec une organisation certifiée et agréée.

Le Président souligne que la santé est un bien précieux pour chacun et un levier essentiel pour la performance et la pérennité des entreprises.

Le service veut assurer un dialogue de proximité avec les chefs d'entreprise et les travailleurs, assurer la sensibilisation et accompagner le développement d'une culture de prévention. Le Président assure que l'objectif du service est d'agir avec ses adhérents, en amont des problèmes de santé et que toutes les actions s'inscrivent résolument dans une démarche de prévention.

■ Rapport d'activités 2023

Annick Massé, directrice générale du service, présente et commente les points principaux du rapport d'activités pour 2023 en s'appuyant sur le diaporama ci-après :

<p>Assemblée Générale Ordinaire – 25 juin 2024</p>  <p>Rapport d'Activités 2023</p>   <p>A.G.O. SATDL – 24 juin 2024</p>	<p>Nous connaître : la Gouvernance</p>  <p>Une association Loi 1901, créée en octobre 1950, obligatoirement organisée et financée par les employeurs ayant pour objectif d'éviter toute altération de la santé physique et mentale des travailleurs du fait de leur travail. Sous la tutelle du Ministère du Travail, SAT DL est dotée de 2 instances qui ont en charge de son contrôle, et avec la réforme du 2 août 2021, les membres, issus des entreprises adhérentes, sont désignés par les organisations représentatives d'employeurs et de salariés.</p> <p>Un Conseil d'Administration composé de :</p> <ul style="list-style-type: none">• 50% de représentants des salariés d'entreprises adhérentes désignés par les syndicats.• 50% de représentants patronaux adhérents élus par l'Assemblée Générale. <p>Un Président issue des organisations syndicales patronales : Monsieur Pierracini</p> <p>Une Commission de Contrôle composée pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1/3 de représentants patronaux ;• 2/3 de représentants syndicaux (salariés d'entreprises adhérentes). <p>Une Présidente issue des organisations syndicales salariés : Madame Delanoë.</p> <p>Membre de Préanse Association nationale et régionale de SPSTI : un réseau réunissant ceux désireux de partager leurs savoirs faire et mutualisant des actions au service des entreprises et des salariés.</p>  <p>A.G.O. SATDL – 24 juin 2024</p>
<p>Nous connaître : Mission et Rôle</p>   <p>Développer la prévention primaire, favoriser l'action collective et agir sur les risques professionnels prioritaires</p> <p>La médecine du travail est une médecine exclusivement préventive.</p> <p>Sa mission principale est d'accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre d'une politique d'évaluation, de prévention et de maîtrise des risques professionnels, d'assurer le suivi individuel de tous les travailleurs et de mener des actions pour prévenir la désinsertion professionnelle.</p> <p>Une approche globale de la santé des travailleurs est favorisée, y compris pour les personnes en situation de handicap, dans une vision décloisonnée de la santé au travail et de la santé publique.</p>  <p>A.G.O. SATDL – 24 juin 2024</p>	<p>Loi du 2 août 2021</p> <p>Une action qui s'étoffe ...</p>  <p>Aide à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels</p> <p>QVT, organisation du travail (surtout si changements) et télétravail</p> <p>Une 5^e mission :</p> <p>Actions de promotion de la santé : vaccination, dépistage, pratique sportive, sensibilisations aux situations de handicap au travail > en vue du maintien en emploi</p>  <p>A.G.O. SATDL – 24 juin 2024</p>

Loi du 2 août 2021

Pour améliorer le service rendu par le SPSTI des nouveautés :



A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

présanse

SAT DL : Compétences et Moyens



A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

présanse

ACCORD
n° 2022/3
le 11/4/2022
pour 5 ans

Cavaillon Apt Pertuis 2023

§ ADHÉRENTS & SALARIÉS SUIVIS

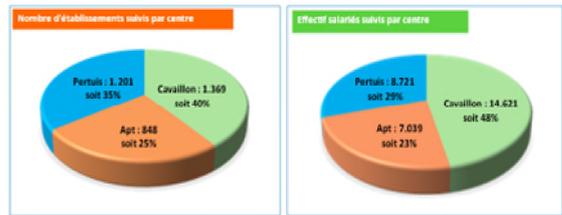


A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

présanse

Cavaillon Apt Pertuis 2023

§ ADHÉRENTS & SALARIÉS SUIVIS



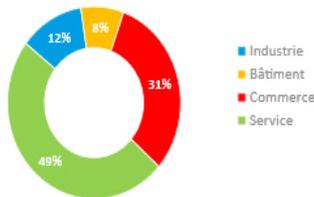
A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

Information à l'usage interne uniquement présanse

Cavaillon Apt Pertuis 2023

§ SALARIÉS SUIVIS

Répartition de l'effectif suivi selon l'activité



A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

présanse

Nos Equipes 2023

- 7 Médecins
- 7 Assistantes SST
- 8 Infirmier DEST
- 6 Techniciens & Ass. Techn.
- 3 IPRP
- 1 Ass. Médico Social
- 5 Fonctions support
- 37 collaborateurs

Effectif moyen 34,95 (en ETP)



80% 20%

Mouvements des effectifs en 2023

- Entrées:**
 - Médecin 1
 - Infirmière 1
 - IPRP 1
 - ASST 1
 - Fonction support 2
- Sorties:**
 - 2 Médecins
 - 1 IPRP
 - 1 Infirmière
 - 1 ASST
 - 1 Fonction support



A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

présanse

Nos activités > Chiffres clés 2023

18.243 visites réalisées dont **960** visites intérimaires

	Visites réalisées en 2023	Visites réalisées en 2022
Médecins du travail	9.834	9.680
IDEST	7.772	8.078

A.G.O. SATDL – 24 juin 2024



présanse

Nos activités > Chiffres clés 2023

§ SUIVI INDIVIDUEL DE LA SANTÉ DES SALARIÉS



Sur 3 années, les visites « initiale » & « autre » augmentent alors que les « périodique » & « pré-reprise & reprise » baissent

A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

présanse

Nos activités > Chiffres clés 2023

Retard de visites – sur l'ensemble du service

2021 = 1.228 visites
2022 = 1.360 visites
2023 = 602 visites

Être au rendez-vous !

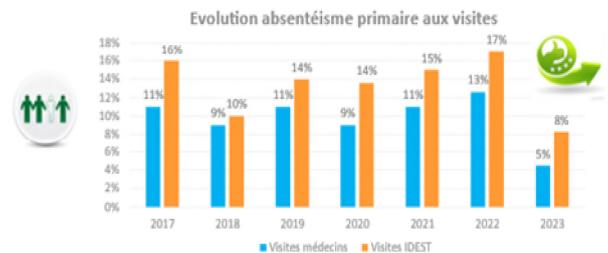
A.G.O. SATDL – 24 juin 2024



présanse

Nos activités > Chiffres clés 2023

§ SUIVI INDIVIDUEL DE LA SANTÉ DES SALARIÉS



A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

présanse

Nos activités > Chiffres clés 2023

F.E. 2019 > 78 % et 35,0% de F.E. à jour
2021 > 90 % et 41,0% de F.E. à jour
2022 > 95 % et 55,0% de F.E. à jour
2023 > 100 % et 61,6% de F.E. à jour*

* périodicité de 5 ans à 4 ans

Collecte DUERP



2022 = 12,0 % de nos adhérents
2023 = 36,1 % de nos adhérents

On avance ...

A.G.O. SATDL – 24 juin 2024



présanse

Nos activités > Chiffres clés 2023

§ ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

Type d'actions	2022	2023
Fiche d'entreprise	1116	729
Etude de poste	275	457
Échange avec employeur / salarié	256	177
Information - Sensibilisation - Formation	70	145
Document Unique	15	83
RPS	2	34
Participation réunions (CSE, CS5CT...)	2	32
Ergonomie	66	31
Risque chimique	6	10
Métrologie	15	9
Autre	65	3
RDV de liaison	0	1
Suivi d'action	11	0
Total	1899	1711

A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

présanse

Priorités d'actions ...

Cavaillon Apt Pertuis 2024, 2025 ...

7 priorités dont 4 orientations stratégiques :

1. Favoriser la prise en compte des risques professionnels en entreprise
2. Améliorer le suivi individuel en santé et la sécurité au travail notamment des travailleurs « temporaires »
3. Prévenir les risques psychosociaux (RPS) et promouvoir la QVCT
4. Prévenir la désinsertion professionnelle

3 actions transverses viennent compléter ce dispositif :

1. Partager des indicateurs en santé au travail
2. Communiquer et promouvoir la culture de prévention
3. Continuer d'harmoniser nos pratiques et nous engager dans une démarche de certification du service

A.G.O. SATDL – 24 juin 2024



présanse

Principaux commentaires :

Après avoir rappelé l'objet de l'association SAT Durance Luberon et la composition des instances qui la contrôlent, Mme Massé indique que SAT Durance Luberon adhère aux réseaux national et régional de Présanse rassemblant la plupart des Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) de France.

Les équipes des SPSTI assurent 5 missions principales :

- action de santé au travail en entreprise,
- surveillance de l'état de santé,
- conseil aux employeurs et aux salariés,
- traçabilité et la veille sanitaire,
- promotion de la santé, nouvelle mission instaurée par la Loi de 2021 pour promouvoir et relayer des messages de Santé Publique : vaccination, Octobre rose, addictions...

Les apports de la Loi du 2 août 2021

Prévu par la loi du 2 août 2021, le décret du 25 avril 2022 précise que l'offre socle correspond à une base d'actions et de services que doivent assurer les SPST afin d'améliorer notamment les services rendus aux entreprises et aux travailleurs.

♦ **Compétence géographique et interprofessionnelle**

L'agrément de SAT Durance Luberon, renouvelé pour 5 ans par la DREETS en date du 11/04/2022, lui permet d'assurer le suivi de communes situées au sud-est du Vaucluse, soit autour de Cavaillon, Apt et Pertuis et de disposer d'une compétence partagée (sauf BTP) sur certaines communes du nord des Bouches-du-Rhône (sauf pour le BTP pour ces dernières communes).

Les 3 centres (Cavaillon, Apt et Pertuis) sont de construction plutôt récente, 25 ans pour le plus ancien, et l'emménagement dans les nouveaux locaux de Pertuis date de juillet 2020, en pleine première année du Covid.

♦ **Adhérents & salariés suivis**

Le centre de Cavaillon couvre le plus grand nombre d'entreprises adhérentes (41%) l'effectif suivi est aussi le plus important (48%) devant le centre de Pertuis, puis celui d'Apt. L'année 2023 enregistre une baisse de 3.66% des entreprises adhérentes et une augmentation de 4.03 % de salariés suivis. La grande majorité des entreprises (81%) ont un effectif inférieur à 10 salariés.

Annuellement, une mise à jour du fichier "adhérents" permet de ne conserver que les entreprises ayant déclaré récemment un effectif et/ou une activité. A fin 2023, cette opération explique la baisse du nombre d'adhérents actifs de 3.66%.

80% des entreprises suivies par SAT DL relèvent des activités de commerce et de services caractérisées par des risques professionnels limités, les 20% restant appartiennent au secteur du BTP et de l'industrie.

Les SPSTI sont tributaires du mouvement des adhésions et radiations de leurs adhérents qui reflète l'activité économique sur le territoire couvert par le service.

♦ **Ressources humaines**

A fin 2023, le personnel de SAT Durance Luberon est constitué de 37 collaborateurs, les femmes représentant 80 % de l'effectif et les hommes 20 %. Soit un effectif moyen sur l'année de 34,05 en équivalent temps plein. Le Pôle médical (médecin, infirmier et assistante) représentant 41% des effectifs.

♦ **Visites**

En 2023, le nombre total de visites réalisées par l'ensemble des consultants (médecins et infirmier(es)) est de 18.243 visites, dont 960 visites intérimaires, soit une augmentation de 6,6%.

Le nombre de visites effectuées par les médecins est plus élevé que celui réalisé par les infirmiers(es) car les médecins couvrent tous les types de visites et ont effectués un nombre important de journées de renfort pour palier aux absences sur les postes vacants compte tenu de la pénurie médicale.

Le nombre de visites dites « périodiques » diminue depuis 3 ans en raison de l'allongement de la périodicité de ces visites de 3 à 4 ans, au lieu des 5 ans prévus par la Loi.

De même, le nombre et la durée des arrêts de travail après les années Covid a entraîné une baisse du nombre de visites de pré reprises et de reprises. En revanche, les visites dites "autres" ont doublé ; ce sont notamment celles demandées par le Médecin Conseil de la Sécurité Sociale.

✓ Retard de visites

SAT Durance Luberon s'efforce de contenir et de réduire au maximum le retard des visites par rapport à la périodicité convenue. En 2023, nous avons encore constaté seulement 602 visites en retard par rapport à la date de revue périodique en fonction des risques professionnels auxquels les salariés sont exposés, soit 0,032% par rapport au total des visites 2023. L'un de nos objectifs pour 2024 est de ramener ce retard à moins de 300 visites et à tenir nos engagements vis-à-vis des adhérents et des travailleurs.

Le Président et la Directrice remercient les équipes pour leurs efforts particuliers visant à limiter ce type de retard.

✓ Absentéisme

Depuis la mise en place de la nouvelle plateforme métier Padoa en décembre 2022, l'absentéisme aux visites a été réduit de moitié grâce aux rappels automatiques de rendez-vous envoyés par SMS directement aux salariés. L'optimisation de la planification permet aux équipes d'être plus disponibles pour les actions en milieu de travail. Les efforts conjoints des professionnels du service et des adhérents pour réduire l'absentéisme et les coûts induits doivent se poursuivre.

♦ **Fiches d'entreprise**

La fiche d'entreprise est un document règlementaire qui permet d'inventorier les risques professionnels présents dans l'entreprise et d'identifier le nombre de salariés exposés. Elle constitue un élément important de la démarche de prévention « le 1^{er} étage de la fusée » et sert également de point de départ pour la rédaction du DUERP.

Au 31/12/2023, 100% des entreprises adhérentes à SAT DL disposent d'une fiche d'entreprise.

L'objectif fixé par SAT Durance Luberon à fin 2022 pour l'année 2023 a donc été atteint. Il reste à veiller à ce que les fiches – mises à jour tous les 4 ans – soient à 100% à jour fin 2024.

♦ **Collecte DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

La loi du 2/8/2021 relative à la Santé au Travail demande aux employeurs de conserver les versions successives du DUERP pendant au moins 40 ans et à les transmettre chaque mise à jour à leur SPSTI qui les intègre en format numérisé et en partage sur le portail « adhérent » mis à disposition de ses adhérents. A fin 2022, seuls 12% des adhérents de SAT Durance Luberon avaient réalisé cette démarche. Pour les aider à remplir cette obligation, le Service a lancé une campagne à fin 2023 auprès des employeurs adhérents qui a permis de collecter 36% de DUERP.

Il est à noter que selon les résultats de la première enquête du ministère du travail (DGT) seulement 5% des entreprises au niveau national ont remis leur DUERP à leur SPSTI.

♦ **Actions en milieu de travail (AMT)**

On observe une diminution du nombre d'AMT par rapport à 2022, principalement en raison du temps investi dans la mise en œuvre de la nouvelle plateforme padoa, de la prise en main du module pour établir 100% des fiches d'entreprise et la collecte des DUERP.

Une prédominance de ces actions concerne les fiches d'entreprise, les études de poste, le conseil et l'accompagnement des entreprises. En 2023, la priorité donnée jusqu'ici à l'avancement des fiches d'entreprise s'est recentrée sur les études de poste dont le nombre a quasi doublé en comparaison à 2022.

Les AMT « information – sensibilisation » visant à sensibiliser les adhérents et leurs salariés sur des sujets tels que le risque routier, la lutte contre la sédentarité, le bruit, ont également doublé en nombre en 2023. En 2024, nous chercherons à dynamiser ces ateliers en exploitant de nouvelles technologies.

On note une augmentation significative des actions d'accompagnement pour la réalisation du DUERP compte tenu des nouvelles obligations règlementaires.

Dans le cadre du maintien en emploi, le rendez-vous de liaison est un nouveau dispositif permettant de maintenir un lien entre l'employeur et son salarié durant son arrêt de travail. La prévention de la désinsertion professionnelle étant aujourd'hui une des trois missions des SPST.

■ Rapport financier

En raison de l'absence de M. Hafid Mokadmi, trésorier au sein de l'association et à sa demande, le Président donne lecture du rapport financier – les éléments comptables se trouvant en **annexe**.

AGO DU 25/06/2024 validant les comptes 2023 RAPPORT FINANCIER

Pour vous permettre d'avoir une appréciation la plus complète possible, vous avez à votre disposition une plaquette sur nos comptes 2023. Cette plaquette est composée d'un bilan actif et passif présenté en valeur nette comptable et un compte de résultat synthétique.

Commentaires sur le bilan actif

L'actif immobilisé

L'actif Immobilisé net présente une variation positive de 250 KE. Cette variation provient de l'achat du terrain attenant à notre site de Pertuis. En effet, devant le développement de la région Pertuisienne, nous avons jugé crédible, avec le conseil d'administration, un éventuel agrandissement de notre site de Pertuis. Les autres variations négatives de l'actif immobilisé net proviennent des amortissements de la période.

L'actif circulant

Les stocks et en cours sont des fournitures diverses, administratives et autres, qui ne nécessitent pas de commentaire particulier.

La variation des comptes clients provient pour l'essentiel de la mise en place du système d'information PADOA. Les facturations sont plus précoces dans le temps et le suivis clients est mieux assuré.

Notre position de trésorerie à hauteur de 755 KE satisfait pleinement à notre besoin en fonds de roulement.

Les charges constatées d'avances proviennent du dossier PADOA (notre abonnement à notre système informatique qui est facturé pour 12 mois en fin d'année).

Commentaires sur le bilan passif

Nous constatons une légère baisse de nos capitaux propres due pour l'essentiel à notre perte sur l'exercice à hauteur de 22KE que nous verrons en détail avec l'analyse du compte résultat.

La variation des provisions provient de reprises de provisions antérieures qui n'avaient plus lieu d'être.

La variation des emprunts se rattache aux postes suivants :

- le remboursement des emprunts contractés pour le bâtiment de Cavaillon et celui de Pertuis à hauteur 156 KE,
- la constatation de l'emprunt pour l'achat du terrain de Pertuis à hauteur de 250 KE.

Les autres variations des dettes ne nécessitent pas à ce niveau de commentaire particulier. J'attire simplement votre attention sur la baisse des produits constatés d'avance qui provient du rattrapage du retard de visite que nous traitons chaque année.

Commentaires sur le Compte de résultat

Notre exercice comptable se solde cette année 2023 avec une perte de 22 KE. Nettement mieux qu'en 2022 où nous avons constaté une perte de 81 KE.

1/ Les produits

Nous constatons une nette augmentation du chiffre d'affaires de 438 KE. Cette augmentation est la conséquence de 3 effets conjugués :

- une augmentation de notre activité par la facturation de 1890 salariés x 105 = 198 KE.
- l'augmentation de notre cotisation de base de 5 euros qui porte sur la totalité des effectifs suivis 33000 x 5 = 165 KE.
- le rattrapage des visites en retard qui améliore les Produits Constatés d'avance à hauteur de 73 KE.

Le reste des écarts provient de la variation de reprise de provisions.

2/ Les charges d'exploitation

L'augmentation des autres charges externes de 84 KE, provient pour l'essentiel de notre abonnement au système d'information à hauteur de 180 KE pour une année pleine compensée en 2023 par l'absence des charges relatives aux opérations exceptionnelles d'archivage et de numérisation des dossiers traitées en 2022 à hauteur de 75 KE.

Pour information, la charge des systèmes d'informations et d'informatique représente en général entre 5 et 6 % de notre budget.

La variation des Impôts et taxes n'est pas significative et de fait ne nécessite pas de commentaire particulier.

L'augmentation de la masse salariale, salaires plus charges de 179 KE, (environ 7%) correspond à une augmentation due à un rattrapage de la situation conjoncturelle et inflationniste de 2022 établie sur 2023.

Nous rappelons ici que malgré tous nos efforts de recrutement il nous a manqué toujours un médecin sur cavaillon.

La variation des amortissements reste normale et ne demande pas de commentaire.

Nous n'avons pas constaté de provision sur cette année 2023.

Le résultat financier n'est pas significatif et suit la gestion de notre association.

Nous n'avons pas de mouvement exceptionnel cette année.

En conclusion, notre association n'a pas vocation à thésauriser du résultat. Dans la mesure où notre fonds de roulement satisfait à nos besoins, notre objectif est de sortir chaque année un résultat proche de zéro. Le niveau de nos cotisations se situe dans la moyenne des cotisations pratiquées en PACA.

Il est rappelé que la direction du service reste disponible pour répondre à toute question concernant les documents qui viennent d'être commentés, même ultérieurement à cette réunion.

■ Rapport du Commissaire aux comptes

M. Michel Pourtier, commissaire aux comptes, procède ensuite à la lecture de son rapport établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il précise qu'il n'a été avisé de l'existence d'aucune convention réglementée et n'en a pas découvert lors de sa mission.

Son appréciation sur les comptes annuels est satisfaisante : ceux-ci sont réguliers et sincères.

Il relève quelques points particuliers au niveau des comptes :

Chiffre d'affaires : 3.590.064 €, soit une augmentation de 438.644 € par rapport à 2022.

Produits constatés d'avance : 64.398 € au 31/12/2023 et 138.080 € au 31/12/2022. La variation de 73.682 € est expliquée par la baisse du nombre des visites en retard.

Salaires et charges sociales : 2.726.074 € qui constitue environ 76% du chiffre d'affaires contre 81% en 2022, signe d'une gestion maîtrisée.

⇒ Aucune observation n'est à formuler ; il donne une **certification sans réserve**.

M. Pourtier rappelle que l'association n'a pas vocation à thésauriser du résultat mais doit s'assurer de son équilibre budgétaire.

Aucune question n'est posée concernant le rapport financier et le rapport du Commissaire aux Comptes.

Il est rappelé que la direction reste disponible pour répondre à toute question concernant les documents mis à disposition pour consultation qui viennent d'être commentés, même ultérieurement à cette réunion.

2° - VOTE DES RESOLUTIONS PROPOSÉES ET APPROUVÉES LE 20/6/2023 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

❖ Première résolution

Conformément à l'article 16 des statuts de l'association de Santé au Travail Durance Luberon, l'Assemblée Générale ratifie le rapport moral et d'activités qui rend compte des actions entreprises au cours de l'année écoulée.

VOTE de l'ASSEMBLÉE : favorable à l'unanimité

❖ Deuxième résolution

L'assemblée générale après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion par le trésorier du conseil d'administration,
- la lecture du rapport du commissaire aux comptes,

approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui font ressortir :

une perte de 21.813 €

décide l'affectation du résultat : **en report à nouveau**
et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

VOTE de l'ASSEMBLÉE : favorable à l'unanimité

❖ Troisième résolution

L'assemblée générale entérine la décision du conseil d'administration en date du 18 décembre 2023 de fixer le montant des cotisations 2024 comme suit :

▪ forfait unique	108 € ht.	(105 € en 2022)
▪ cotisation nouveau salarié	100 € -	(90 € en 2022)
▪ droit d'entrée	26 € -	(inchangé)
▪ cotisation pour absentéisme non justifié	60 € -	(55 € en 2022)
▪ TNS (Travailleur Non Salarié)	100 €	(inchangé)
▪ Outil « NOA » pour établir un DUERP 100% digital	50 € -	Nouveauté 2024
	150 € -	<i>Facturation annuelle en fonction</i>
	300 € -	<i>de l'effectif déclaré par l'adhérent</i>
	600 € -	

VOTE de l'ASSEMBLÉE : favorable à l'unanimité

❖ Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confie tous pouvoirs au porteur d'un extrait d'une copie du procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de dépôts et les publications légales.

VOTE de l'ASSEMBLÉE : favorable à l'unanimité

❖ Cinquième résolution

L'assemblée générale reconduit dans son mandat de commissaire aux comptes pour les six exercices à venir (jusqu'en 2030, AG statuant sur les comptes de l'année 2029) :

Monsieur Michel POURTIER
11 avenue de l'Isle sur la Sorgue
84300 CAVAILLON

Celui-ci ayant pour suppléant :

Nicolas LEYMONIE
520 avenue Roger Salengro
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance qui est témoignée au Conseil ainsi qu'à lui-même.

3° - **ZOOM POUR NOS ADHÉRENTS**

Les points suivants sont présentés et commentés par Mme Magali Dhaze, infirmière en santé au travail au centre d'Apt et coordinatrice du Pôle Prévention.

■ **Plateforme collaborative – Espace adhérent**

Sont décrites ci-après les fonctionnalités du portail adhérent en place avec la plateforme de Prévention et de Santé au Travail, accessible depuis le 29/11/2022 via le site internet de SAT Durance Luberon.

Padoa est certifié ISO 27001 pour la sécurité des données personnelles sensibles. Il s'agit d'une plateforme collaborative, intuitive, développée à la fois pour les Services de Prévention et de Santé au Travail, les employeurs et les salariés. Grâce à un portail « miroir », exacte réplique du portail adhérent, les professionnels du service peuvent apporter leur assistance aux adhérents en cas de difficultés.

Plateforme collaborative > Espace Adhérent

Ce que vous voyez ...

Onglet Statistiques

- Données émanant du Service
- Types de visites réalisées
- Les visites annulées et leur codification d'annulation
- Bilan des inaptitudes et propositions d'aménagement de poste
- Les interventions du Service dans l'entreprise (AMT) détaillées par périmètre (entreprise ou salarié) et par typologie (Etude de poste, Fe, Sensibilisation, DUERP, Echange Employeur, participation CSE ...)
- Données de comparaison de l'entreprise
- Pyramide des âges
- Récapitulatif des Situations de travail
- Type de suivi (SIR/SI/SIA)
- Ancienneté
- Catégorie socio/Prof

Onglet Convocations & visites

- Historiques des visites : annulée, réalisée et planifiée
- Convocation téléchargeable
- Attestations de fin de visites téléchargeable

A.G.O. SATDL – 24 juin 2024 

Plateforme collaborative > Espace Adhérent

Ce que vous voyez ...

Onglet Documents partagés

- Avis d'aptitude/inaptitude, attestations de suivi
- Conclusion de pré-reprise
- Factures
- Courriers proposition SIR/SIA
- Déclaration des effectifs
- Tous documents déposés par l'adhérent pour le service (DUERP, RI signé, Contrat adhésion etc.)

Onglet Facturation

- Extrait de compte : solde et opérations soldées
- Moyen de paiement
- Factures

Actions administratives

- Depot de document
- Demande de RDV
- Mise à jour de l'effectif
- Mise à jour des données administrative et de facturation
- Gestion des Situations de travail
- Complétion du descriptif de l'entreprise (utile pour la FE)

A.G.O. SATDL – 24 juin 2024 

4° - 2024 EN ACTIONS !

Nos Projets clés 2024



Bientôt ... 

Depuis 01/2024 ... 

A.G.O. SATDL – 24 juin 2024

D.U.E.R.P.

noa, Le nouvel outil de gestion des risques **100% digital**

En complément de l'offre socle et à un prix attractif, la synergie attendue entre FE & DUERP ...

Abonnement annuel

Adhérent de 1 à 5 salariés	50 €
Adhérent de 6 à 10 salariés	150 €
Adhérent de 11 à 49 salariés	300 €
Adhérent de 50 salariés et +	600 €

Une réelle **Opportunité** pour être toujours en **conformité** avec la **réglementation** et d'**être accompagné pour engager** ou renforcer **une démarche de prévention**

Les objectifs fixés en 2023 pour la mise en place de la plateforme PADOA ont été atteints.

La « prévisite » consiste en un questionnaire de santé, en ligne, disponible en plusieurs langues, que le salarié complètera en toute confidentialité, sur place ou à distance, avant sa visite. La collecte des informations utiles à un suivi individualisé en santé au travail est ainsi plus cohérente et le salarié reçoit des conseils personnalisés, améliorant ainsi son suivi. Ce dispositif sera, dans un premier temps, mis en test au deuxième semestre 2024.

Proposé depuis le 1er janvier 2024 aux adhérents lors de leur parcours déclaratif, NOA est un outil 100% numérique leur permettant d'établir eux-mêmes leur Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) accompagné d'un plan de prévention proposé. Cet outil est alimenté par les risques identifiés via la Fiche d'Entreprise qui constitue le « squelette » du DUERP. Une opportunité pour être en conformité facilement, disposer d'un DUERP à jour et de pouvoir s'engager dans une démarche de prévention accompagnée.

■ Projets clés - Défi 1 – mise en place de la Réforme

Défi 1 > Mise en place de la Réforme



S'approprier la Loi du 2 août 2021

§ Etoffer et faire connaître l'Offre de services SAT DL

> Prévention de la Désinsertion Professionnelle

§ S'assurer de la satisfaction des attentes



A.G.O. SATDL – 24 juin 2024



Il s'agit de présenter l'ensemble des services compris dans l'offre socle donc inclus dans la cotisation annuelle auxquels chaque adhérent et leurs salariés peuvent avoir accès. Ce qui est le cas aujourd'hui mais le service doit reprendre l'information à ce sujet afin que les bénéficiaires connaissent et utilisent ces services. Un sondage sera effectué dès 2024 pour mesurer et améliorer les actions de suivi et de prévention des risques professionnels.

■ Parcours individualisé en prévention et santé au travail

Parcours individualisé en prévention et santé au travail



Intermédiaire + E Learning = 1 visite + 1 AMT primaire
30min + 15 min

Embauche + E Learning = 1 visite + 1 AMT primaire / accueil au poste
Accueil + 30min+ 15min

A.G.O. SATDL – 24 juin 2024



Parcours individualisé en prévention et santé au travail



Meilleure connaissance de risques pour les travailleurs : « sensibilisation » via les modules @ learning disponibles sur le site internet du service : durée moy. 15 min

à la suite du « questionnaire de prévisite » > un « parcours de visite » adapté avec possibilité de choisir le module @learning « qui va bien »



A.G.O. SATDL – 24 juin 2024



Il s'agit de proposer aux salariés, en complément de leur visite médicale, un module interactif de sensibilisation en e-learning (durée : 15 mn) adapté à l'un des risques professionnels spécifiques à leur métier.

Les thématiques abordées par les modules sont en lien avec un « accueil sécurité », une démarche obligatoire mais pas suffisamment mise en œuvre par les entreprises faute de moyens pour le faire. À l'issue du module suivi, une attestation est délivrée au salarié et rattachée à son dossier médical en santé au travail.

Ce projet s'adresse aux TPE (moins de 10 salariés) dans un premier temps. L'employeur est informé en amont que son salarié va bénéficier d'une sensibilisation spécifique lors de sa visite. Ce dispositif est inclus dans le montant de la cotisation et le déroulement de la visite médicale reste inchangé.

Après une phase de test dans les prochaines semaines et en tenant compte du retour d'expérience des salariés et employeurs, une première évaluation déterminera les ajustements éventuels avant un déploiement sur tous les centres.

A venir ...

Le Service travaille au sein du réseau Présanse PACA Corse sur l'utilisation de la réalité virtuelle en 3D comme outil de sensibilisation et d'apprentissage, particulièrement efficace pour tout individu moins enclin à la lecture. Cette mise en situation virtuelle, cette technique permet d'engager davantage les salariés dans une sensibilisation renouvelée à la prévention des risques professionnels.

■ Projets clés - Défi 2 – Démarche d'amélioration continue

Défi 2 > Démarche d'amélioration continue

A.G.O. SATDL – 24 Juin 2024

Réforme > Certification

Un fil rouge : répondre aux besoins des adhérents et des travailleurs

Structurer
Harmoniser
Rendre lisible

le service rendu

Prouver

l'effectivité de l'action pour toutes les entreprises

critères d'une certification métier élément essentiel de l'agrément et levier puissant de progrès mesurables

=> Conditions de la crédibilité > Convergence des pratiques

A.G.O. SATDL – 24 Juin 2024

Défi 2 > Démarche d'amélioration continue

> Priorité : la certification

A.G.O. SATDL – 24 Juin 2024

Pour continuer à obtenir leur agrément, les SPSTI doivent désormais être certifiés, au plus tard à échéance du 1er mai 2025. Le système doit mesurer un ensemble de critères évaluant l'homogénéité, la qualité et l'efficacité des services rendus aux entreprises adhérentes et à leurs salariés. La norme AFNOR SPEC 2217 constitue le référentiel de certification spécifiquement conçu pour les SPSTI.

Dans la mise en œuvre de sa démarche qualité et de certification, SAT Durance Luberon vise en amont une certification ISO 9001, plus largement reconnue par les entreprises, l'objectif est d'adopter le même langage, les entreprises adhérentes étant plus habituées à ce qui est engagé avec cette norme internationale.

■ Projets clés - Défi 3 – Dynamiser notre communication

Défi 3 > Dynamiser notre communication

<https://www.satduranceluberon.fr>

2019 Dynaweb e-formation > accueil sécurité

2021 Brochures Présanse PACA Corse

2022 Actualités mensuelles & Flashs infos Quiz Prévention > se tester ...

2023 Espaces Salariés & Adhérents

A.G.O. SATDL – 24 Juin 2024

Défi 3 > Dynamiser notre communication

2024 <https://www.satduranceluberon.fr>

Version 3 du site

News Letter SAT DL & Présanse

Intranet

SAT DL sur « Linked in »
parler aux professionnels, au sein des entreprises

A.G.O. SATDL – 24 Juin 2024

Une troisième version du site internet est en cours et présentera un accès simplifié à l'information.

Les flash infos à destination des adhérents ont désormais pris la forme de newsletters sous la bannière du réseau Présanse PACA-Corse avec une partie des informations communes à tous les SPSTI de la région.

SAT Durance Luberon souhaite aussi s'assurer d'une plus grande visibilité auprès des entreprises et des salariés en utilisant la plateforme professionnelle LinkedIn sur laquelle son profil est créé depuis peu.

Pour renforcer sa communication interne et favoriser toujours le travail en équipe, la mise en place de « SharePoint », espace collaboratif pour partager de l'informations et des documents entre professionnels, est également à l'étude.

4°- QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'est soulevée.

Clôture

Le Président salue et assure de sa satisfaction les équipes du service pour le travail effectué et les résultats obtenus. Il remercie également les employeurs, les administrateurs et les membres du personnel présents pour leur intérêt et les échanges pendant cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

Les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié.

Le Président,
Luc PIERRACINI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Luc Pierracini', written in a cursive style.

BILAN - ACTIF

2000197 - ASSOC SANTE AU TRAVAIL DURANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	933,33		933,33	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	820 975,99	570 975,99	250 000,00	43,78
Constructions	1 682 802,54	1 833 480,48	-150 677,94	-8,22
Installations tech., matériel et outillage. indus	6 715,30	12 535,27	-5 819,97	-46,43
Autres immobilisations corporelles	12 381,02	29 332,00	-16 950,98	-57,79
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 523 808,18	2 446 323,74	77 484,44	3,17
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	5 757,62	7 862,68	-2 105,06	-26,77
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	213 373,22	411 255,38	-197 882,16	-48,12
Autres (3)	16 084,47	9 901,77	6 182,70	62,44
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	452 903,50	300 057,25	152 846,25	50,94
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	302 297,03	404 890,91	-102 593,88	-25,34
Charges constatées d'avance(3)	190 397,93	176 458,54	13 939,39	7,90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 180 813,77	1 310 426,53	-129 612,76	-9,89
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 704 621,95	3 756 750,27	-52 128,32	-1,39

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

2000197 - ASSOC SANTE AU TRAVAIL DURANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	954 441,66	954 441,66		
Report à nouveau	74 654,09	155 612,18	-80 958,09	-52,03
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-21 813,28	-80 958,09	59 144,81	73,06
SITUATION NETTE	1 007 282,47	1 029 095,75	-21 813,28	-2,12
Subventions d'investissement	11 728,98	12 745,38	-1 016,40	-7,97
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 019 011,45	1 041 841,13	-22 829,68	-2,19
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	183 832,60	215 702,60	-31 870,00	-14,77
Provisions pour charges	106 784,00	155 421,00	-48 637,00	-31,29
TOTAL PROVISIONS	290 616,60	371 123,60	-80 507,00	-21,69
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	1 674 910,60	1 580 918,31	93 992,29	5,95
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 602,21	64 432,38	-830,17	-1,29
Dettes fiscales et sociales	573 582,19	540 307,32	33 274,87	6,16
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	18 500,90	20 047,53	-1 546,63	-7,71
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	64 398,00	138 080,00	-73 682,00	-53,36
TOTAL DETTES	2 394 993,90	2 343 785,54	51 208,36	2,18
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 704 621,95	3 756 750,27	-52 128,32	-1,39
(1) Dont à plus d'un an	1 508 230,65	1 422 883,00		
(1) Dont à moins d'un an	886 763,25	920 903,00		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

2000197 - ASSOC SANTE AU TRAVAIL DURANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	3 590 063,62	3 151 419,79	438 643,83	13,92
Montant net du chiffre d'affaires	3 590 063,62	3 151 419,79	438 643,83	13,92
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	7 999,94	14 666,60	-6 666,66	-45,45
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	96 270,73	147 974,21	-51 703,48	-34,94
Autres produits	2 683,11	24 496,25	-21 813,14	-89,05
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 697 017,40	3 338 556,85	358 460,55	10,74
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks	2 105,06	952,77	1 152,29	120,94
Autres achats et charges externes	718 415,49	634 559,79	83 855,70	13,21
Impôts, taxes et versements assimilés	49 000,49	56 118,31	-7 117,82	-12,68
Salaires et traitements	1 926 844,33	1 797 092,85	129 751,48	7,22
Charges sociales	799 229,35	749 718,21	49 511,14	6,60
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	192 516,74	195 634,53	-3 117,79	-1,59
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	200,00	828,00	-628,00	-75,85
Dotations aux provisions		192 448,60	-192 448,60	-100,00
Autres charges	1 097,53	1 426,88	-329,35	-23,08
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 689 408,99	3 628 779,94	60 629,05	1,67
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 608,41	-290 223,09	297 831,50	-102,62
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

2000197 - ASSOC SANTE AU TRAVAIL DURANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 967,28	6 153,44	5 813,84	94,48
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	11 967,28	6 153,44	5 813,84	94,48
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	42 405,37	44 904,84	-2 499,47	-5,57
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	42 405,37	44 904,84	-2 499,47	-5,57
RÉSULTAT FINANCIER	-30 438,09	-38 751,40	8 313,31	-21,45
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-22 829,68	-328 974,49	306 144,81	-93,06
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 016,40	251 016,40	-250 000,00	-99,60
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 016,40	251 016,40	-250 000,00	-99,60
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		3 000,00	-3 000,00	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 000,00	-3 000,00	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 016,40	248 016,40	-247 000,00	-99,59
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	3 710 001,08	3 595 726,69	114 274,39	3,18
TOTAL DES CHARGES	3 731 814,36	3 676 684,78	55 129,58	1,50
Bénéfice ou Perte	-21 813,28	-80 958,09	59 144,81	-73,06

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées